



Appel à candidatures

Responsable du Pôle Connaissance Scientifique

Date de la MAJ : 23/12/2021

Emploi proposé

Responsable du Pôle « Connaissance Scientifique » de l'Établissement public du Parc national des Calanques (H/F).

Résidence administrative : Marseille (Bouches-du-Rhône), au siège du Parc national des Calanques (141 avenue du Prado 13008 Marseille).

Position administrative : poste permanent à temps plein, de catégorie A confirmé, ouvert en priorité aux agents titulaires de la fonction publique de l'État ou de la fonction publique territoriale, par voie de mutation ou de détachement et, à défaut, aux agents contractuels.

Modalité et durée de l'engagement : mutation ou détachement / contrat de 3 ans, renouvelable une fois.

Date de prise de poste souhaitée : 1^{er} avril 2022

Rattachement hiérarchique : le directeur de l'établissement

Contexte et cadre général du poste

Le territoire terrestre du Parc national des Calanques présente un patrimoine naturel exceptionnel, du fait de sa situation biogéographique méditerranéenne, qui se traduit notamment par une importante diversité d'espèces et une répartition complexe des habitats depuis les canyons sous-marins, les fonds de calanques et le littoral où se jouent des interdépendances fortes entre la partie marine et terrestre, jusqu'aux sommets des montagnes.

Ce territoire est par ailleurs inséré dans un tissu urbain dense aux portes de Marseille, deuxième ville de France, et inclus dans une grande métropole ce qui ajoute un niveau de complexité du fait des interdépendances entre la ville et la nature.

Ce contexte géographique expose le territoire du Parc national à de nombreuses pressions (fréquentation, pollution, travaux) et risques (incendie, pollution en mer). Le rôle de préservation des milieux naturels qui incombe au Parc national nécessite ainsi, pour être efficace, de bien prendre en compte ce contexte territorial spécifique. La bonne réalisation de

l'action de terrain de l'établissement impose que celle-ci puisse s'appuyer sur le meilleur état de la connaissance scientifique existante, ou amène à orienter l'acquisition de connaissances nouvelles nécessaires à la gestion du territoire. Un lien permanent doit ainsi être construit entre la connaissance scientifique du territoire et l'action concrète de l'établissement en vue de la préservation de celui-ci.

Pour ce faire l'établissement public du Parc national des Calanques dispose d'une équipe de 54 agents permanents, répartis dans des services transverses (secrétariat général, système d'information, communication, ingénierie financière) et thématiques (connaissance scientifique, aménagement, usages, médiation, police de l'environnement) et dans des unités territoriales distinguant 3 secteurs (2 à Marseille, 1 à La Ciotat) étroitement coordonnés.

Le travail de l'équipe en lien avec les partenaires du territoire a permis à l'établissement de se doter de documents cadres, déclinés de la Charte du parc national, qui permettent de fixer des orientations opérationnelles sur le territoire tels que la stratégie scientifique, la stratégie d'accueil, les plans paysages terrestre et sous-marin, le schéma des sports et loisirs de nature, le schéma de mouillage et le schéma d'interprétation.

Le Parc national des Calanques est géré par un établissement public national à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique, dont le budget général avoisine les 8 millions d'euros et l'effectif permanent actuel est de 54 postes. C'est un outil de protection de l'environnement d'excellence au niveau français et reconnu au niveau international.

La pertinence et la légitimité de l'action de protection relevant de la responsabilité de l'établissement ont vocation à se construire fortement sur la connaissance scientifique des milieux naturels (terrestres et marins du territoire), des pressions qui s'y exercent et des impacts qu'elles peuvent générer.

Le Parc national a ainsi comme objectif de constituer le socle de connaissance fine de son territoire nécessaire à la conduite de l'ensemble de ses missions. La constitution de ce socle de connaissances a vocation à s'appuyer sur le tissu des laboratoires de recherche et organismes scientifiques locaux, ou de référence nationale et internationale, mais aussi sur le réseau des associations naturalistes et la science participative.

Missions

La/le responsable du Pôle « **Connaissance Scientifique** » intervient sous l'autorité du Directeur et dans le cadre de la stratégie définie par le Conseil d'administration de l'établissement public du Parc national des Calanques.

Il/elle assure l'élaboration, la mise à jour, la mise en œuvre et l'animation du programme opérationnel de déclinaison de la stratégie scientifique de l'établissement. A ce titre, le/la responsable du pôle « Connaissance Scientifique » propose au directeur les actions d'acquisition ou d'analyse de données scientifiques à conduire par l'établissement, à impulser auprès d'organismes scientifiques ou à soutenir auprès de ces derniers. Il/Elle assure ensuite le pilotage et le suivi des actions validées par le directeur.

Il/ elle veille à assurer en permanence le lien entre acquisition de connaissance scientifique et action de gestion des milieux naturels assurées par l'établissement.

Il/elle organise, anime et suit les travaux du conseil scientifique du Parc national des Calanques.

Il/elle organise et anime un réseau des associations naturalistes intervenant sur le territoire ainsi que des initiatives de science participative.

Il/elle fait partie du comité de direction (CODIR) et travaille en lien étroit avec les secteurs territoriaux et les autres pôles thématiques pour la connaissance et la gestion du territoire. A ce titre, il/elle assure une coordination fonctionnelle auprès de l'ensemble des pôles et secteurs en matière d'acquisition de connaissances scientifiques et d'expertise scientifique.

Il/elle assure la diffusion interne et l'appropriation par les différentes équipes de l'établissement de la connaissance scientifique disponible relative aux enjeux de protection des milieux naturels du territoire.

Il/elle pilote les activités du pôle « **Connaissance Scientifique** » (planifie, développe, anime), anime une équipe de deux chargés de mission (une référente en écologie marine et un chargé de missions connaissance au service de la gestion des milieux terrestre).

Il/elle pilote l'instruction réglementaire des demandes d'autorisations et d'avis relatives à la protection du patrimoine naturel.

Il/elle réalise un bilan annuel des connaissances scientifiques acquises sur le territoire et le bilan annuel d'activité du Conseil scientifique de l'établissement.

Il participe en outre au groupe de travail « scientifique » des parcs nationaux animé par l'OFB.

Compétences requises pour le poste

Profil recherché : Niveau Bac+5, Doctorat apprécié

- solide connaissance en écologie, biologie des populations, gestion des milieux naturels
- expérience professionnelle significative en matière de connaissance et de gestion des espaces naturels ;
- bonne pratique et aisance relationnelle du monde de la recherche ;
- Expérience en gestion de projet chez un opérateur de gestion d'espace naturel ;
- forte capacité d'organisation, d'animation, de coordination et d'encadrement d'une équipe ;
- expérience confirmée dans le management d'équipe
- forte sensibilité aux enjeux de la transition écologique et motivation pour le développement durable, pour la protection de la nature et du patrimoine culturel, et connaissance des politiques s'y rapportant ;

Seront considérés comme des atouts supplémentaires :

- une expérience dans un Etablissement public de l'Etat ;
- connaissance des milieux méditerranéens terrestres et marins

Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation et un *curriculum vitae* détaillé, faisant apparaître les motivations, les compétences et l'expérience du candidat(e), sa date de disponibilité ainsi que son statut et sa rémunération actuelle (indice).

Les candidatures sont à adresser :

Uniquement par courriel à :

recrutement@calanques-parcnational.fr

en précisant dans l'objet du courrier : **Candidature « Responsable Pôle Connaissance scientifique »**

La date limite de réception des candidatures est fixée au 20 février 2022.

Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu à Marseille

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse par courrier à la fin de la procédure. A l'issue des auditions, le Directeur effectuera alors le choix final.

Personne à contacter : François BLAND, Directeur du Parc national des Calanques

Téléphone : 04 20 10 50 00

Courriel: francois.bland@calanques-parcnational.fr